

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2806

présenté par

M. Berteloot, M. Ballard, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 18

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lorsque le gouvernement a annoncé la suppression de la Redevance à l'audiovisuel public, les Français pensaient ne plus avoir à payer 138 euros sur leur feuille d'impôt chaque année pour financer l'audiovisuel public, qui bien souvent affiche une partialité désolante et un manque de pluralisme politique.

Ils ne s'attendaient pas à ce qu'ils doivent tout de même le financer par le biais d'un autre impôt, ici la TVA. La volonté du gouvernement de supprimer cette redevance n'était donc qu'un effet d'annonce, puisque les Français doivent quand même payer. Et cet article est d'autant plus injuste que, cette fois, tout le monde doit financer l'audiovisuel public, là où auparavant, seuls les Français équipés d'un téléviseur devaient s'en acquitter.

Nous voulons donc supprimer cet article, car nous ne voulons plus que les Français financent un service moribond et partial. Il faut privatiser le secteur de l'audiovisuel public et non plus le perfuser ad vitam avec l'argent des Français.

Tel est le sens de cet amendement.